



Union des Villes  
et Communes  
de Wallonie asbl

Monsieur Pierre Yves Dermagne  
Ministre des Pouvoirs locaux  
Chaussée de Liège, 140-142

5100 Jambes

**Vos réf. :**

**Nos réf. :** mda/mib/anf

**Annexe(s) :** 1

Namur, le 17 juin 2020

Monsieur le Ministre,

**Concerne : Plan de relance « Get up Wallonia » – avis de l'Union des Villes et Communes de Wallonie**

L'Union des Villes et Communes de Wallonie vous remercie de la consulter sur le plan de relance « Get up Wallonia ».

Notre Conseil d'administration, réuni ce 16 juin, a rendu un avis circonstancié que vous trouverez en annexe.

Le rôle des pouvoirs locaux a été essentiel pendant la crise, il le sera également dans le cadre de la relance.

Les pouvoirs locaux ont un grand rôle à jouer dans **l'augmentation de la résilience** de notre société, tout comme elles doivent aussi pouvoir jouer un rôle dans la collaboration avec les pays tiers, car face à pareille pandémie, le monde est un village.

L'UVCW remercie la Région pour la concertation qui a prévalu pendant la crise.

En préambule, l'UVCW souligne que la relance doit se réaliser dans le cadre de la transition vers une **société « bas carbone »** (réponses aux enjeux énergétiques, de mobilité, d'environnement, de biodiversité...) et dans le cadre **d'une démocratie renforcée** qui fait barrage aux populismes, au racisme, à l'intolérance et aux inégalités.

Au rang des **actions nécessaires pour aider les pouvoirs locaux à assurer leur rôle moteur** dans le cadre de la relance, l'UVCW met en évidence les actions suivantes :

- **assurer la capacité financière des pouvoirs locaux** (réels moyens en financement et mesures budgétaires urgentes, tarifs postaux de crise et de service public, sauvegarde et amplification du Fonds des communes et du Fonds de l'aide sociale, accessibilité des projets locaux au green deal européen, neutralité financière, appui régional dans les dossiers fédéraux impactant - pension, police, services de secours-, reprise du financement des zones de secours par les provinces, déployer une administration régionale fiscale partenaire des villes et communes, soutenir les efforts fiscaux des communes...);

- **maximiser la capacité d'investissement des pouvoirs locaux pour contribuer significativement à la relance** (aider à la rénovation des logements publics, simplifier les investissements via la généralisation des fonds d'investissement avec droit de tirage, via la simplification du FRIC, via la suppression pure et simple des balises d'emprunts, via une réforme de la comptabilité communale, via une attention particulière aux marchés publics tournés vers les investissements futurs...);
- **soutenir les pouvoirs locaux dans leur aide au redéploiement économique via la dynamisation des centres, le soutien au commerce local et au circuit court** (renforcer les ADL et simplifier leurs processus notamment de reporting, amplifier les aides au développement des centres, aider les communes à maîtriser le foncier, soutenir la production locale via les marchés publics et la création de potagers locaux...);
- **s'engager pour une gestion moderne du personnel communal** (position juridique commune du personnel local, pour de nouvelles règles RH – intérim, mise à disposition, télétravail, « refonte » de la RGB...);
- **amplifier la technologie - connectivité, connexion, dématérialisation- processus informatique innovant** (couverture internet, dématérialisation possible du processus délibératif et de la participation citoyenne, mise en place de l'e-gouvernement au sein des pouvoirs locaux, dématérialisation des procédures de permis...);
- **assurer la cohésion sociale** (mieux doter le PCS et ouvrir son champ d'action, améliorer les quartiers dégradés et le cadre de vie, garantir un logement décent pour tous, aider les seniors, lutter contre le racisme et les violences intrafamiliales, lutter contre la pauvreté, soutenir l'action du CPAS);
- **faciliter la gouvernance, aider la mutualisation et la supracommunalité** (décisions prises au niveau supracommunal notamment via les communautés de communes, fusion volontaire, besoin de centrale d'achats, nécessité de souplesse dans la gouvernance des intercommunales et modernisation des processus...).

L'Union des Villes et Communes de Wallonie vous réitère ses remerciements pour la très bonne collaboration avec votre Cabinet et vos Administrations et vous demande à être **associée au pilotage du plan de transition**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Michèle BOVERIE  
Secrétaire générale

Maxime DAYE  
Président

Personne de contact: Michèle Boverie, Secrétaire générale, gsm 0477 57 84 54 , e-mail : [mib@uvcw.be](mailto:mib@uvcw.be)

Copie de ce courrier est envoyée à l'ensemble du Gouvernement wallon